

à Val de Livenne

Magazine d'information de Val-de-Livenne

www.valdelivenne.fr

Adieu champion ! P-04

L'U.A.M P-06

Crédit photo @Charles FOUSSARD

Suivez l'actualité
sur notre site



Le mot du maire

P-03

Entretien des fossés

P-10

L'agenda

P-13

EN BREF

Frelons asiatiques

PIEGEAGE DE PRINTEMPS :

En ce moment et jusqu'à fin avril, c'est la période idéale pour le piégeage des reines fondatrices.

Sur certains sites préalablement repérés, la municipalité pourra mettre en place des pièges à proximité des nids inaccessibles n'ayant pu être détruits afin d'intercepter ces reines cherchant à construire de nouveaux nids.

Retrouvez tous les conseils pour un piégeage réussi sur gironde.fr/frelon-asiatique



gironde.fr/frelon-asiatique

Arrêtés du maire



DÉMARCHAGE À DOMICILE

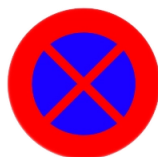
L'arrêté du maire 768 en résumé : ... La pratique du démarchage commercial sur le territoire de la commune est autorisée sous réserve que les intervenants présentent aux services de la Mairie un extrait de K-Bis, les cartes professionnelles des agents exerçant et précisant l'objet de leur démarchage avant toute prospection...

Un registre est mis en place recensant tous ces éléments et tenu à la disposition des administrés en faisant la demande.

ATTENTION : Une prospection enregistrée n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher des particuliers.

STATIONNEMENT

L'arrêté 776 stipule que le stationnement et l'arrêt sont interdits des deux côtés de la voie de circulation de l'**Allée des Vignes**



L'arrêté du maire 775 institue 6 places de stationnement réservées aux personnes titulaires de la carte de stationnement pour personnes handicapées :



- 2 emplacements Place des Frères Pierre et Paul-Louis FILLION,
- 2 emplacements Place Jean FAGET
- 1 emplacement Rue Simone VEIL,
- 1 emplacement Place Gabriel RANGEARD

Les réseaux d'info

COMPLÉMENTS DE LA PRESSE

locale quotidienne et hebdomadaire, différents réseaux d'information **GRATUITS** vous sont proposés par la commune.



IntraMuros

**l'application mobile
de votre territoire**




Val de Livenne.fr



Comme les **432 personnes** déjà inscrites, recevez les informations de votre commune par mail (ou sms en cas d'alerte majeure).

Inscrivez-vous sur

<https://val-de-livenne.alertecitoyens.com>

Édito



Le mot du maire

“ Garder le cap d’une bonne gestion ”



Bonjour à vous toutes et tous,

En cette période où le monde traverse des moments difficiles et anxiogènes, il est important de se rappeler que notre commune, bien que rurale, n'est pas épargnée par les défis qui rendent la gestion du quotidien de plus en plus exigeante et contraignante. En tant qu'élus, nous sommes conscients des difficultés que nous rencontrons et que vous rencontrez continuellement. Malgré cela, nous sommes déterminés à y faire face avec positivisme et engagement.

L'année 2023 a été marquée par l'achèvement de grands travaux qui étaient nécessaires pour le développement de notre village. Notamment l'aérodrome et l'achèvement d'aménagement du centre bourg de Marcillac, la fin d'un long chapitre qui équilibre l'esthétique de nos deux cœurs de bourgs. En cette nouvelle année, nous allons continuer à déployer les objectifs que nous nous sommes fixés. Les investissements seront cependant plus modestes, mais tout aussi essentiels que ceux de l'année écoulée, si nous voulons garder le cap d'une bonne gestion tant financière que patrimoniale. Le photovoltaïque sur le toit de la salle Pierre Régère en autoconsommation pour tous les bâtiments publics de Val-de-Livenne et la toiture du presbytère seront nos engagements phares de 2024. Le plus gros de nos futurs travaux sera effectué par nos agents et cela grâce au savoir-faire de chacun. Leur feuille de route est établie pour ce premier semestre, y'a plus qu'à !

Nous sommes conscients que rien n'est jamais parfait. La gestion d'une commune est complexe et chaque décision comporte son lot de défis et d'imperfections. Cependant, nous tenons à vous assurer que nous sommes dévoués au bien-être et au bien-faire de notre collectivité.

Alors que nous sommes de plus en plus dans un état d'esprit individualiste, de droits et de consommation, je remercie très sincèrement tous les acteurs (élus, agents, bénévoles et citoyens) qui s'engagent dans l'intérêt collectif.

Je vous souhaite une très bonne lecture.

Bien à vous.

Philippe LABRIEUX

Maire de Val-de-Livenne

Vice-Président de la Communauté de Communes de l'Estuaire

VOS MAIRIES

Accueil du public

SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE

Horaires d'ouverture de la mairie

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mardi de 9h à 12h
- le mercredi de 9h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h

Tél : 05 57 32 88 60

e-mail : mairie.stcaprais@valdelivenne.fr

Permanences téléphoniques de 14h à 17h.
Possibilité de rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

MARCILLAC

Horaires d'ouverture de la mairie - Agence Postale

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h
- le mercredi de 9h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h
- le samedi de 10h à 12h

Tél : 05 57 32 41 03

e-mail : mairie.marcillac@valdelivenne.fr

Location des salles

Tarif week-end	Livennois(es)	Hors commune
Marcillac Salle R. Etelain	215 €	385 €
St-Caprais Salle F. Benoit	150 €	240 €
Salle des Associations	50 € + 25 € du 01/10 au 30/04	

La consommation électrique sera facturée en sus
Chèque de caution 2000 € (Délib. n°399 du 23/01/2023)

CLAUDE COUTANT : UN CHAMPION NOUS A QUITTÉ



Coco, tu es né en 1934 à Marcillac, dans une petite maison du hameau des Drouillauds, au milieu de la forêt. Tu es le dernier d'une fratrie de 7 enfants.

Pour une maman bien occupée au foyer et un papa ouvrier, la vie n'est pas facile, mais si la pauvreté est présente ce n'est pas la misère. Très tôt tu apprends que pour manger il faut travailler. Dès ton plus jeune âge tu es dirigé vers une activité parascolaire souvent obligatoire : donner un coup de main aux travaux dans les fermes voisines c'est l'assurance d'un repas partagé.

Un jour, le destin t'installe sur un vélo demi-course qui n'est pas le tien et encore un peu grand pour ta taille. C'est un vieux biclou récupéré par un groupe d'anciens compétiteurs cyclistes. Ce n'est pas encore un mode de déplacement doux mais un vrai moyen de transport alternatif à la marche à pied. Par

jeu, tu accompagnes souvent ces anciens dans leurs sorties loisirs. Très vite ils remarquent ta relative facilité à les suivre. Du haut de ta dizaine d'années, ils vont te couvrir jusqu'à l'éclosion de tes premiers coups de pédale en compétition. Et même si tu n'as pas encore tout à fait l'âge requis, c'est une vraie révélation pour ton entourage.

Années après années, de podiums en victoires retentissantes, ta classe éclabousse les pelotons. Et comme tu aimes le préciser, *tout cela sans suivi médical, sans diététique et sans compléments alimentaires !* Entré aux Girondins de Bordeaux, loin des tiens, sélectionné dans l'équipe régionale du Sud-Ouest tu côtoies de grands noms du cyclisme que tu affrontes dans des épreuves nationales prestigieuses. Tu es jeune et talentueux, à 20 ans la vie est belle et l'équipe Gitane t'entrouvre les portes du cyclisme professionnel. Mais une période militaire de 32 mois à effectuer du côté de l'Algérie va les refermer définitivement.

Cette marche ratée te fait trébucher, mais tu ne tombes pas du vélo pour lequel tu voues une véritable passion. Même si des choses ont changé, tu n'as pas oublié d'où tu viens, tu reprends les entraînements sur ces routes qui t'ont fait grandir tout autour des Drouillauds et tu t'accroches pour

toujours avoir un travail nourricier. Nous sommes au début de ces années appelées aujourd'hui « 30 glorieuses ». Tu quittes la maison familiale pour le chef-lieu du canton où tu épouses Sandrine.

Toujours humble, sans jamais te départir de ton sourire et de ta gentillesse, tu pars vers d'autres conquêtes pour régner au top niveau du cyclisme amateur départemental. Lors des grands prix cyclistes de nos fêtes locales, ton passage au milieu des haies de spectateurs enthousiastes est un délice pour les anciens et un rêve pour les plus jeunes. A te voir, le vélo semble tellement facile !

Tes vertes années s'éloignent mais dans des catégories adaptées à ton âge, tu continues la compétition jusqu'à tes 64 ans, animant les pelotons pour encore glaner victoires et titres mais aussi en aidant de nombreux jeunes débutants. Au total c'est une carrière longue de 50 ans avec plus de 500 victoires de belle facture et autant de souvenirs et d'anecdotes.

En mode loisir, tu continues à pédaler sur nos routes de campagne. Octogénaire toujours de bonne humeur, pour garder la forme, seul ou compagnon de route d'amis cyclistes du dimanche bien plus jeunes -que tu es encore capable de suivre si le rythme s'accélère-, tu engranges les kilomètres sans abandonner ta bonhomie et ta gouaille. Ce ne sont plus les longues étapes d'antan mais de fréquentes et régulières sorties bien plus courtes, qui te permettent d'effectuer encore quelques 8 000 km par an. Tu te vois bien arriver centenaire sur le vélo mais tu redoutes la dernière ligne d'arrivée à franchir.



Coco à 20 ans;



à 30 ans

Il y a plusieurs mois la maladie te fait « *descendre du vélo* », ce vélo qui est toute ta vie. La perspective d'y remonter s'étiole : c'est dramatique et terrifiant pour toi, au point que dans la douleur tu diras « qu'on ne devrait pas mourir... »



Fringant octogénaire pour la postérité

Le 18 janvier dernier nous avons perdu un champion. Coco tu étais un homme bon, ta gentillesse, ton éternel sourire resteront à jamais gravés dans nos cœurs. Comment tous ceux qui t'ont côtoyé pourraient-ils t'oublier ?

Adieu champion.

Laplume

LE GABAYE ET NOUZAUT'

Cette langue suscite encore l'intérêt chez les habitants originaires du pays qui ont entendus leurs parents et grands-parents parler Gabaye, mais aussi ceux venus d'autres régions qui la découvrent avec curiosité et nous disent que cette culture Gabaye n'est pas assez mise en valeur ici.

C'est en partant de ce constat que l'association CRUS ET TERROIRS ACADEMIE DU PAYS GABAYE est née en 2023 sous l'impulsion de Jean-Luc Buetas. Son premier objectif est de mieux connaître le rapport que nous habitants entretenons avec cette langue locale, c'est pourquoi nous vous proposons de remplir le **questionnaire joint**.

Le second objectif est de rendre visible cette langue dans l'espace public, mettre du bilinguisme sur les panneaux d'entrée et de sortie de nos communes, mais aussi les noms de rues et tout ce que les communes qui souhaitent s'engager pourront imaginer pour valoriser la culture et la langue Gabaye.

Val-de-Livenne s'est portée candidate pour être commune pilote et être la première à signer la Charte « Pays Gabaye, Histoire et Culture » et partager plus largement ensuite avec les autres communes de la Communauté des Communes de l'Estuaire.



En effet, nous avons déjà des noms de rue faisant référence au Gabaye et à l'histoire de nos villages et la fête de la Goraille a été un haut lieu de diffusion de cette culture locale !

Une commission constituée d'élus et d'habitants intéressés par le sujet est en cours de constitution, n'hésitez pas à la rejoindre si vous avez des connaissances ou des idées à partager sur le sujet.

Si vous voulez découvrir ou approfondir votre connaissance du Gabaye, nous vous recommandons le *Dictionnaire d'Albertine : Dissiounaire François-Gabaye de JL Buetas*.

Allez, on vous en livre une d'actualité :

Quand les gu'rneuilles chantent avant nout'Dame de Mâr (25 mars), o l'arat in second hivar !

Quand les grenouilles chantent avant le printemps, il y aura un deuxième hiver !

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Avis aux jardiniers !

Si vous êtes intéressés, merci d'amener vos branches le **samedi 30 mars** (9h-12h / 14h-18h) à côté du **stade de Marcillac** (au bout de l'allée des Vignes, à l'arrière de l'école et la salle des fêtes), en respectant les conditions suivantes :

- MAXIMUM 14 cm de diamètre
- Résineux INTERDIT (thuyas, sapinettes, pins...)
- Possibilité de repartir avec votre broyat, **Prévoyez les contenants !**



Crédit photo CTI-CCE

JEAN LUC BUETAS

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-GABAYE – DISSIOUNAIRE FRANÇOES-GABAYE

Le Dictionnaire d'Albertine



UAM : UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE ET CITOYENNE

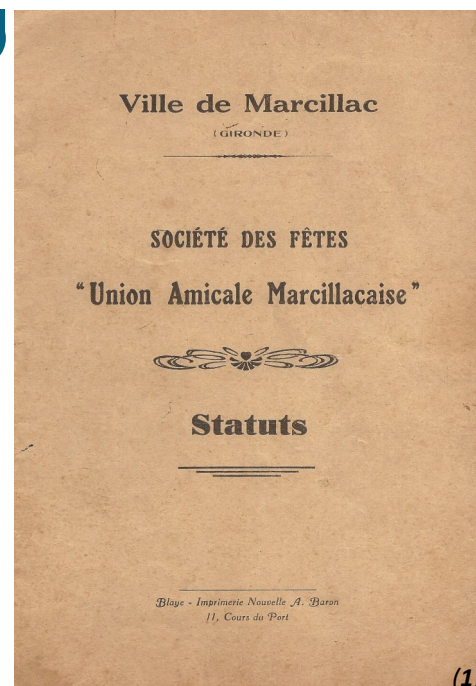
TOUT COMMENCE le 6 novembre 1930

A cette date, à Marcillac, est créée une Société des Fêtes qui se dénomme « UNION AMICALE MARCILLACAISE » dont les statuts sont publiés dans un livret de 8 pages (1). Les sociétaires doivent adhérer aux statuts et être libérés de leur cotisation.

Elle est administrée par un bureau constitué de 7 membres (2) et a pour objet l'organisation des « Fêtes Publiques et récréations diverses dans la commune ». Son siège social est au bourg, à la salle des Fêtes dite « Salle de l'Union » dont elle est propriétaire (1)(2)

Elle se dote d'un drapeau dont le porteur est désigné en assemblée générale, c'est son étendard, présent à toute manifestation où elle est conviée. Déclaration et dépôt des statuts à la sous-préfecture de Blaye sont faits le 9 décembre 1931 (3). Un registre comportant 200 pages, côté et paraphé par le sous-préfet, pourra être utilisé par l'association pour y faire figurer les comptes rendus des réunions du bureau et des assemblées générales. Ce registre qui a survécu à l'érosion du temps matérialise aujourd'hui la mémoire originelle de l'UAM.

Le premier compte rendu qui y figure est celui de l'assemblée générale du 7 février 1932 à 14 heures, puis ceux des réunions du bureau du 16 et du 22 février 1932. A la lecture de ces premières pages on note que la fête locale est positionnée le jour du 15 août et se poursuit le lendemain avec un programme étudié (3). Celle de l'anniversaire de l'UAM est fixée en février avec un banquet à midi et un concert le soir. Au début, le budget de la Société ne peut couvrir la location des 100 chaises nécessaires à l'organisation du premier bal costumé. Ce sont les membres du bureau qui acceptent d'acheter chacun 10 chaises à leurs frais.



Marcillac, le 6 Novembre 1930.

Liste des Membres du Bureau :

Président	MM. Théophile MOUILLOT.
Vice-Président	Fernand PLISSON.
Vice-Président	Edouard BERNON.
Secrétaire	Théophile LHOUMEAU.
Secrétaire-Adjoint	J. Albert BIREAUD.
Trésorier	Alphonse MEYNARD.
Trésorier-Adjoint	Paul THERÈZE.

(2)

« Au fur et à mesure que la Société le pourra elle se rendra propriétaire des chaises en remboursant la valeur à chacun. Toutes les fois où il y aura la somme de disponible le remboursement (de chacun) s'opérera par tirage au sort ».

Très vite, pour une gestion saine et rigoureuse, les administrateurs louent cette salle selon un barème tarifaire fonction de la prestation proposée par le candidat locataire : séance sans rapport d'argent (fête de famille), séance avec rapport d'argent (bal, spectacle...), sociétés extérieures à la commune, sociétés de la commune (Bérêts blancs (chorale paroissiale), Société musicale, anciens combattants, coopérative scolaire). Les décisions d'attribution sont toujours prises en réunion de bureau, « au moment de la demande de la salle ». Elle est régulièrement salle de cinéma « parlant » (séances bimensuelles), salle de concert ou de spectacle, salle de répétition et salle de banquet.

La location peut comporter un ajout « consommation de lumière » ou « de courant moteur » (s'il n'y a que l'utilisation d'engins électriques comme pour le cinéma), au prorata de la consommation de kw

d'électricité constaté au relevé du compteur (« sur le pied de 3 cts le kw »). Les tarifs se veulent raisonnables mais la location peut s'accompagner d'une contre partie, qui selon la décision du bureau, peut alors réduire partiellement ou totalement son montant ; par exemple une entrée gratuite ou demi-tarif pour les membres de l'UAM (ou une personne de la famille qui peut représenter le membre empêché). Avec une gestion rigoureuse, l'UAM alloue de l'argent aux autres Sociétés. Par exemple à la Société Sportive de Marcillac pour l'organisation du circuit vélocipédiste de la fête annuelle du 15 août.

Au printemps 1937, pour la première fois l'UAM décide d'organiser un bal au cours duquel « il sera procédé à l'élection d'une jeune fille qui sera Miss Marcillac. L'orchestre sera assuré par Daniel Lhoumeau moyennant un cachet de 140 Francs ».

Les diverses activités et animations continuent encore pendant 2 ans jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire du 11 novembre 1939 où « *vu les événements, l'Assemblée, à l'unanimité décide la clôture de sa session 1939 et arrête son budget. La Salle des Fêtes est réquisitionnée pour recevoir les réfugiés aux frais de l'Etat* ». Après 3 ans d'inactivité, à la demande du président, le bureau se réunit le 22 novembre 1942 pour faire le bilan moral et financier. Alors que les activités reprennent, il élabore un nouveau barème de la location de la salle devenue momentanément libre. Les réunions se poursuivent jusqu'à la fin de la guerre et le 20 janvier 1946 la trentaine de sociétaires élisent un nouveau bureau et un nouveau président ; la situation financière est saine. La fête anniversaire de l'UAM avec l'élection de sa reine et ses demoiselles d'honneur est maintenue et l'organisation de la fête locale des 15 et 16 août perdure. Tout au long de l'année la salle est louée et l'UAM y organise des bals à son profit.



En 1949, au banquet de la fête anniversaire s'ajoute un voyage en itinérance en autocar, ouvert à toute la population. Il est organisé au début de l'été sur un ou deux jours. L'année suivante un bal des vendanges en octobre est ajouté au calendrier des manifestations. En 1951 un nouveau bureau et un nouveau président sont élus. En 1956 en plus des jeux, un concours de belote est organisé, financé par l'UAM. En 1961, la Société fait recouvrir à ses frais le sol cimenté de la salle d'un parquet (réalisation tant attendue par les danseurs !). En 1965, son budget le permettant, et avec l'accord de la mairie, l'UAM fait agrandir la salle en ouvrant une baie sur l'ancienne cantine scolaire attenante, permettant une entrée et une sortie par 2 portes différentes. Dans les années 1980, les contraintes administratives de sécurité et d'accueil du public, devenues difficiles à assumer, conduisent la municipalité à faire construire une nouvelle salle plus fonctionnelle. Du côté de la fête du 15 août, malgré des animations plus coûteuses et une assiduité du public qui s'étirole, l'UAM, grâce à son budget bien équilibré garde le cap.

En 1990, fidèle à sa stratégie d'aide, elle investit dans le projet d'organisation d'une grande course cycliste appelée Circuit Viticole Marcillacais.

Ce projet porté par un jeune de la commune est réalisé pour la fête du 15 août. Non seulement c'est un succès, mais c'est l'embryon de ce qui deviendra le Tour du Canton de l'Estuaire dont l'UAM sera toujours partenaire.

En cette fin de siècle les frairies locales peinent à trouver l'animation et la date du 15 août n'a plus l'adhésion de la population et du public du territoire. La municipalité, en accord avec l'UAM propose de déplacer la date en juin, demande l'investissement des groupes associatifs de la commune et appelle ce moment festif *Fête des Associations*, avec plus de chevilles ouvrières et plus de bénévoles. L'UAM continue de s'y investir avec l'organisation de concours de belote et de pétanque, tout en gardant au fil des ans une activité de « bastringue » via l'organisation de rencontres *Thé Dansant*

L'UAM émane d'une population rurale en grande majorité paysanne dont la mobilité est douce. Elle a traversé une guerre mondiale et réussi à franchir le passage conduisant au 3^{ème} millénaire. Jean-Paul Hervé son président depuis 1990 l'a faite entrer dans le 21^{ème} siècle où abondent aujourd'hui les réseaux sociaux.

Pas facile d'exister dans ce monde de l'éclectique et de l'immédiat dont la communication souvent dématérialisée rend parfois la simple réalité à la fois augmentée et virtuelle.

Laplume



Lors de
l'élaboration de ce
magazine, c'est
avec stupeur que
nous avons appris
le décès de

Annie Hervé,

épouse de Jean-Paul Hervé,
l'actuel Président de l'UAM.

Elle a consacré plus de 40 années à
l'UAM et 30 au Tour du Canton.

Ne l'oublions pas !

Nos condoléances et amitiés
à sa famille.

(1)- Annexe 1 des Statuts « *La Salle de l'Union a été construite au bourg de Marcillac grâce à la générosité des habitants et à la ténacité des ouvriers qui l'ont édifiée bénévolement* »... Les noms de 7 personnes, non membres du bureau, sont notifiés comme membres perpétuels de la Société ; il s'agit vraisemblablement des chevilles ouvrières de la construction de l'édifice puisqu'il est écrit qu'ils « *ont bien mérité de la société et de la commune en donnant tous leurs efforts, leur temps, voire des matériaux et surtout leur volonté tenace pour doter Marcillac de la Salle de l'Union* ».

(2)- Cette salle, équipée d'une scène et d'un « pigeonnier », a été inaugurée le 9 mars 1930. Elle est aujourd'hui nommée Salle Culturelle Daniel Lhoumeau

(3)- 1^{er} jour, « *à 9h Salves d'artillerie, à 14h ouverture de la fête avec de nombreuses attractions, à 15h30 concert sur la place par la Société Musicale de Marcillac* ». 2^{ème} jour, « *à 9h circuit vélocypédiste organisé par la Société Sportive ; à 14h course communale de bicyclettes, à 15h lancement d'un ballon (dirigeable) et petits jeux* ». Selon les années ces jeux peuvent être : courses de toute nature (aux grenouilles, aux chiens, à la valise, à la patate, aux verres, de lenteur pour vélo, au tonneau, à pied avec obstacles), jeux des 3 jambes, du baquet. Certaines années, rally ballon, course de chevaux, mât de cocagne sur l'eau sont aussi au programme. « *A 21h, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et pendant les 2 jours attractions foraines, bal (matinée et soirée) dans la salle des fêtes au profit de la Société* » (UAM).

(4)- Jean-Paul HERVÉ « Popeye » - Président, Serge Piefort - Trésorier



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un outil de prévention

La commune de Val-de-Livenne **prépare son Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)**.

Le PCS est un outil conçu à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population en cas d'événements majeurs tels que feux de forêts, inondations, canicules, accident de transports de matières dangereuses, etc.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en fonction des

risques par les différents acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires).

Diagnostic des aléas et des enjeux, information préventive des habitants, mise en place d'un dispositif de diffusion de l'alerte, sont quelques exemples d'éléments à intégrer pour faire face à des situations de crises très diverses

Ce document est destiné aux responsables des différentes cellules afin de les guider dans la marche à suivre..

Nous avons découpé la commune en 15 zones attribuées à un(e) élu(e) référent(e)



Le DICRIM

PRÉVENIR POUR MIEUX RÉAGIR

Le **D**ocument **d'**Information **C**ommunal sur les **R**isques **M**ajeurs, a pour objectif de sensibiliser les habitants aux bons réflexes de protection à adopter en cas de catastrophe majeure, afin que les Livennois(e)s deviennent acteurs de leur propre sécurité.

Actuellement en cours de rédaction, Il sera distribué dans chaque foyer et consultable sur valdelivenne.fr

Identifier les personnes sensibles

VOUS VOULEZ ÊTRE IDENTIFIÉ

comme personne souffrant d'un handicap, sous assistance médicale, isolée familialement ou sans moyen de locomotion ?

Contactez votre mairie ou complétez le formulaire **ALERTE CITOYENS** en ligne.

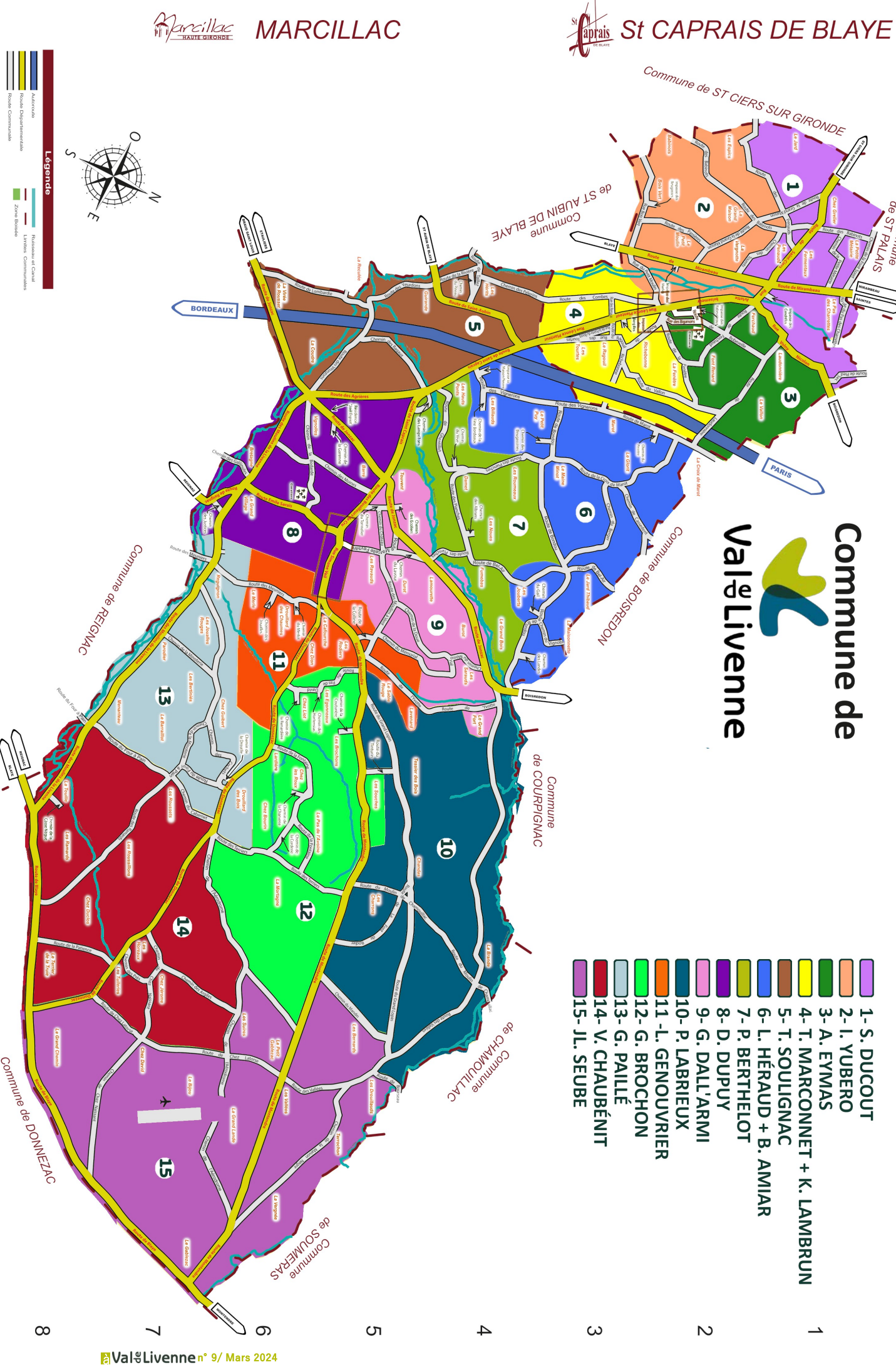
Vous serez alors enregistré dans le fichier des personnes sensibles pour une meilleure prise en charge en cas de crise majeure : appel téléphonique, visite, etc.



Les formulaires sont disponibles à l'accueil de vos mairies et sur val-de-livenne.alertecitoyens.com

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - SECTEURS DES ELUS

A B C D E F G H I J



BUSAGE D'UN FOSSÉ D'UNE VOIE COMMUNALE

Que dit la loi ?

Un fossé est créé pour assainir le réseau routier quand cela est nécessaire. Le fossé appartient à la collectivité (Commune, Département...), donc c'est un bien public.

Cependant, la collectivité ne peut refuser l'accès aux parcelles du privé que ce soit pour des habitations, cultures ou autres, quand tous les critères de sécurité y sont requis.

Comment cela se passe ?

C'est du privé qui va empiéter sur du public. Dès lors, tout busage est soumis à déclaration. La demande est gratuite, il suffit de remplir l'imprimé (cerfa N° 14023*01 ou venir en mairie).

Vous recevrez par la suite un arrêté, que vous devrez scrupuleusement respecter.

Comme le stipule le code général des collectivités territoriales, de la voirie routière, la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, le diamètre du busage ne doit

pas être inférieur à 400 mm, la buse ne doit pas être plus basse ou plus haute que le fil de l'eau.

L'exploitation, l'entretien et la maintenance des ouvrages autorisés seront à la charge et sous la responsabilité du pétitionnaire et de telle sorte qu'il n'y ait aucun empiètement des installations d'entretien et de maintenance sur les routes. Le pétitionnaire procédera régulièrement à l'entretien et au nettoyage de son aqueduc ainsi que du fossé de 5 m de part et d'autre de l'ouvrage.



Concrètement à Val-de-Livenne

Nous allons communiquer sur ce règlement, ensuite dès qu'un trouble sur la voie publique dû à un mauvais busage ou un manque d'entretien (*cf photos*), le propriétaire sera invité à régulariser sous huit jours. Dans le cas où ce dernier refuserait de collaborer, les services de la voirie lèverait le pont pour le déposer sur son terrain.

L'entretien de la voirie communale est un gros budget chaque année, payé par les deniers public. Nous ne pouvons plus accepter ce manque de civisme de quelques personnes.

Nous comptons sur votre compréhension.



MARCILLAC CENTRE BOURG

Les plantations en place

En novembre 2023 les plantations ont été réalisées dans les nouveaux massifs du centre bourg de Marcillac.



Quelques espèces telles que chênes verts, aubépines, stipas, genêts et arbousiers se côtoient et nous offriront de belles floraisons et fructifications pour des années.

Place Rangeard, un semis de gazon a été réalisé sur dalle pour un parking végétalisé.





PLUi-H

PLAN LOCAL D'URBANISME ET DE L'HABITAT

La CCE travaille à la constitution d'un PLUi-H

Après la réalisation du diagnostic de territoire en 2022, les élus des 14 communes de la CCE se sont mis autour de la table durant toute l'année 2023 afin de réfléchir au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), terme obscur utilisé pour désigner le projet politique qu'ils souhaitent mener sur les 10 prochaines.

Les échanges, fruit d'un travail partenarial avec les techniciens, partenaires et habitants, a donné naissance à un document stratégique qui oriente l'aménagement du territoire de l'intercommunalité sur toutes les thématiques à prendre en compte pour concevoir un territoire qui réponde aux besoins de ses habitants (habitat, environnement, cadre de vie, mobilité et emploi notamment).

La stratégie imaginée repose sur trois grands axes, afin de permettre un développement qui réponde aux besoins de tous et en phase avec les enjeux écologiques et de sobriété foncière.

AXE 1 // Révéler le potentiel existant d'un cadre rural de qualité

AXE 2 // Satisfaire les besoins essentiels de tous à chaque étape de son parcours de vie

AXE 3 // Assurer un aménagement compatible avec la préservation et la valorisation des richesses écologiques du territoire.

Le document a été présenté en commune de Val-de-Livenne en mars 2023 et en conseil communautaire le 05 décembre sans que d'observations ne remettent en cause les grands principes imaginés. Les étapes à venir pour cette nouvelle année consiste à élaborer le programme local de l'habitat et le zonage.



PARTICIPER A L'ELABORATION DU PLUI

Une plateforme collaborative est à votre disposition pour vous permettre de recenser du petit patrimoine, identifier des pistes cyclables ou encore des zones de biodiversité !

Chaque élément identifié permettra d'affiner le zonage par des outils de protection ou être intégrés dans des projets en réflexion !

<https://ici.realta-inno.fr/>



ASSOCIATIONS

L'Abeille est dans le pré

L'Abeille est dans le pré vous présente son nouveau programme pour l'année 2024 !

Après une année 2023 riche en échange et en partage, nous vous retrouvons de nouveau avec un planning des événements bien chargé.

Nous tenons à remercier tous les adhérents qui nous ont rejoints cette année. C'est grâce à leur contribution et à leur temps que l'association peut prospérer et continuer à sauver des milliers de pollinisateurs. Merci à eux !

Si vous aussi, vous avez envie de rejoindre notre aventure, n'hésitez pas à prendre contact, sur nos réseaux sociaux ou directement lors de nos événements, avec l'un de nos membres. Toutes les inscriptions sont les bienvenues, et à tout âge !

En tant qu'adhérent, il vous sera possible de participer à différentes activités tout au long de l'année :

L'adhésion annuelle ne coûte que 20 euros seulement, et nous vous offrons également un pot de miel, un sachet de graines ainsi qu'un plant.

Nous attendons avec impatience de vous rencontrer.

Contact : Sandrine POURTALÉ 07 86 83 59 84 - labeilledanslepre@gmail.com

Facebook : [Association L'Abeille est dans le pré](https://www.facebook.com/Association.LAbeille.est.dans.le.pre)



- Plantation de plantes mellifères
- Présentation du livret de l'association dans les écoles
- Participation aux séances d'apicultures (prêt de combinaisons)
- Présence dans divers événements

Et bien sûr, de grands moments de partage, d'échange et d'apprentissage.

Programme disponible
sur Facebook :
Association L'Abeille est
dans le pré
ou sur valdelivenne.fr

 **G.D.A.R.**
DE L'ESTUAIRE
Espace de Vie Sociale

Venez découvrir !

Contacts/Renseignements

06 77 01 94 40 - 07 88 10 70 61

✉ gdar.estuaire@gmail.com

Ouverture de l'Espace de Vie

Mardi / jeudi de 16h00 à 18h30

Mercredi de 15h00 à 18h30

Vendredi de 16h00 à 18h00

Salle Culturelle Daniel Lhoumeau

Marcillac - 33860 Val de Livenne

Retrouvez les activités du GDAR

 GDAR de l'Estuaire



Nord Gironde Majorettes Estuaire

**L'ACTUALITE des
ASSOCIATIONS est
sur valdelivenne.fr**

et



IntraMuros

Le Nord Gironde Majorettes Estuaire est un groupe de majorettes créé en 2007. Depuis 2018 nous sommes sur la commune de Marcillac.

Nos entraînements sont le samedi après-midi de 13h30 à 15h30 pour les nouvelles et 13h30 à 17h30 pour le groupe.

Le samedi matin de 9h00 à 12h30, 7 de nos filles s'entraînent pour le prochain championnat de France à Saix du 18 au 20 mai 2024.

Contact : Annick HYDIÉ 06 79 95 54 30 - presidentngme@gmail.com

Facebook : [Nord Gironde Majorettes Estuaire](#)



**la BIBLI
de MAMIE**

OUVERTE A TOUS !

Accès libre et emprunts GRATUITS

14:00

Mercredi
&
Samedi

17:00

Jeunesse **Romans**
Fictions **BD**
Revue **Adultes**
Albums
pour tous et surtout pour vous !

Renseignements :
05 57 32 88 60

Salle Daniel Lhoumeau
40 Place Paul Jeanty



Val de Livenne



L'AGENDA

MARS

samedi 23 mars

Chasse aux Oeufs

Salle R. Etelain - Marcillac

Rens. Les P'tits z'écoliers

lesptitszeoliers33@gmail.com

dimanche 24 mars

Championnat Moto cross

Terrain de Moto Cross

Rens. MX Moto-Club33

06 03 95 90 56

AVRIL

samedi 6 avril

Journée Pêche à la truite

Etang privé à Fumebas - Marcillac

Rens. ACCA de Val-de-Livenne

06 72 85 38 48

dimanche 7 avril

Concert de Printemps

Salle R. Etelain - Marcillac

Rens. Ensemble Orchestral De

Marcillac 06 48 61 74 53

MAI

mercredi 8 mai

Commémoration Victoire 1945

Monuments Marcillac & St-Caprais

Rens. Mairies 05 57 32 88 60

samedi 25 mai

Concert

Salle R. Etelain - Marcillac

Rens. CEAE & EODM

05 57 32 51 76 - 06 48 61 74 53

JUIN

vendredi 28 juin

Kermesse de l'Ecole publique

Salle R. Etelain - Marcillac

Rens. Ecoles & Les P'tits z'écoliers

lesptitszeoliers33@gmail.com

JUILLET

du 1er au 5 juillet

Micro-Folies Terres d'Estuaire

Marcillac

Rens. CCE 06 26 92 90 75

micro-folie@cc-estuaire.fr

dimanche 21 juillet

**Rencontre Biplans et baptêmes
en Biplans**

Aérodrome

Rens. Vol Rétro 07 80 30 29 51

SEPTEMBRE

du 23 au 27 septembre

Micro-Folies Terres d'Estuaire

Salle F. Benoit St-Caprais

Rens. CCE 06 26 92 90 75

micro-folie@cc-estuaire.fr

OCTOBRE

samedi 26 octobre

Puces couturières Braderie

Salle R. Etelain - Marcillac

Rens. GDAR de l'Estuaire

06 77 01 94 40 - 07 88 10 70 61

NOVEMBRE

lundi 11 novembre

Commémoration Armistice 1918

Monuments St-Caprais & Marcillac

Rens. Mairies 05 57 32 88 60

dimanche 24 novembre

Banquet de Fin d'année

Salle R. Etelain - Marcillac

Rens. Rencontres & Loisirs

DÉCEMBRE

dimanche 8 décembre

Concert de Noël

Salle R. Etelain - Marcillac

Rens. Ensemble Orchestral De

Marcillac 06 48 61 74 53

mardi 31 décembre

**Commémoration stèle de
Lamourette**

Marcillac

Rens. Mairies 05 57 32 88 60

Naissances



Val-de-Livenne a enregistré **13** naissances durant l'année 2023 :
2 St-Caprais et 11 à Marcillac.

VOUS N'ÊTES PAS MARIÉS ?

Vous pouvez reconnaître votre enfant avant la naissance.

La reconnaissance peut se faire dans votre mairie en présentant les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

L'acte de reconnaissance mentionne les éléments suivants :

- Nom et prénom(s), date et lieu de naissance, profession, domicile du père
- Nom et prénom(s), date et lieu de naissance, profession, domicile de la mère.

Mariages



En 2023, **4** mariages ont été célébrés à Marcillac.

Décès

ROUSSET Jean 92 ans

décédé le 25 février 2023 (St-Caprais)

AUDUREAU CAZAS Ginette née **PERRET** 98 ans

décédée le 21 mars 2023 (Marcillac)

DE MAILLARD Marie France née **INGOLD** 83 ans

décédée le 4 avril 2023 (Marcillac)

GIMENEZ Pierrette née **MEYER** 81 ans

décédée le 16 avril 2023 (Marcillac)

DULAC Brigitte née **BOILEAU** 65 ans

décédée le 26 avril 2023 (Marcillac)

DUPUY Marguerite née **THOMASSON** 87 ans

décédée le 5 mai 2023 (St-Caprais)

GAVIN Marie née **CHEVALEYRE** 99 ans

décédée le 4 juin 2023 (St-Caprais)

THIERY Jean 62 ans

décédé le 6 juin 2023 (Marcillac)

LEROUX Jean 85 ans

décédé le 21 juin 2023 (St-Caprais)

PLISSON Yvette née **MORNON** 96 ans

décédée le 25 juin 2023 (St-Caprais)

PERMENAS Elina née **VOINEAU** 96 ans

décédée le 29 juillet 2023 (Marcillac)

GAILLAC Marie-Claude née **ALLARD** 84 ans

décédée le 12 août 2023 (Marcillac)

DUPONT Pierre 93 ans

décédé le 3 septembre 2023 (Marcillac)

HERAUD Madeleine née **CHABANAIS** 93 ans

décédée le 15 septembre 2023 (St-Caprais)

CHEVALIER René 76 ans

décédé le 18 septembre 2023 (St-Caprais)

FEUGIER Monique 60 ans

décédée le 18 septembre 2023 (St-Caprais)

FEUGIER William 74 ans

décédé le 25 septembre 2023 (St-Caprais)

GAILLAC Guy 90 ans

décédé le 5 octobre 2023 (Marcillac)

OSSATO Henriette née **COSTE** 93 ans

décédée le 14 novembre 2023 (Marcillac)

MODJTAHEDI Maryse née **NADJMABADI** 74 ans

décédée le 2 décembre 2023 (Marcillac)

DIAP Vey Chong 69 ans

décédé le 21 décembre 2023 (St-Caprais)

JAULLIN Jacques 88 ans

décédé le 27 décembre 2023 (Marcillac)





Une Micro-Folie est un équipement culturel articulé autour d'un musée numérique, qui propose des contenus culturels, ludiques et technologiques issus des plus grands instituts culturels nationaux (musée du Louvre, Orsay, Quai Branly, centre Pompidou, Versailles...)

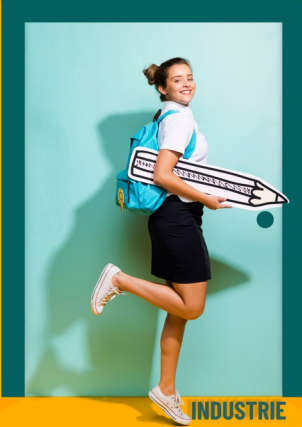
Un partenariat entre la CCE et la commune de St-Ciers sur Gironde, dans le cadre du dispositif « petites villes de demain », a été réalisé.

Le musée numérique, mobile, se déplacera sur l'ensemble des communes de la CCE une partie de l'année. Sa résidence fixe est à la médiathèque de St-Ciers-sur-Gironde.

- à Marcillac : du 1^{er} au 5 juillet
- à St-Caprais : du 23 au 27 septembre

PORTES OUVERTES

de l'apprentissage



INDUSTRIE

23 MARS 2024

9h - 17h

REIGNAC

du CAP au BTS

inscrivez-vous au
05 57 42 66 22

MANAGEMENT

VIGNE & VIN

BATIMENT

COMMERCE, GESTION



www.cfm-haute-gironde.fr








RETROUVEZ L'ACTU CULTURE
 sur www.cc-estuaire.fr

UNE PREMIÈRE À ST-CIERS SUR GIRONDE

L'objectif premier est de rendre la culture accessible à tous y compris dans les territoires ruraux et éloignés des dispositifs culturels. C'est pourquoi la CCE, financeur du dispositif pour l'année 2023-2024 et la mairie de Saint-Ciers sur Gironde travaillent conjointement depuis 2 ans pour mettre en place ce projet.

Prochaines séances :

- **lundi 25 mars 2024** : 18h15 Conférence Jeux olympiques, le monde selon le CIO par Patrick Clastres, Historien - Suivie du film Les chariots de feu de Hugh Hudson
- **jeudi 11 avril 2024** 18h15 Conférence Shakespeare à l'écran par Sarah Hatchuel (Société Française Shakespeare) - Suivie du film Othello d'Orson Wells
- **lundi 6 mai 2024** 18h15 Conférence La Révolution des œillets par Yves Léonard, Historien - Suivie du film Capitaines d'avril de Maria de Medeiros
- **jeudi 20 juin 2024** 18h15 Séance de clôture surprise Suivi d'une Rencontre

PROGRAMME 2023 - 2024




Une sélection de films thématiques et/ou en avant-première, accompagnés de rencontres en visioconférence avec des cinéastes, auteurs, historiens, journalistes au programme dans votre cinéma

Unipop

de ville en ville

Cinéma Le Trianon | Saint-Ciers sur Gironde



27 & 28
AVRIL
À ÉTAULIERS

fête de l'asperge

du Blayais 2024

